



CONSIGNES POUR L'EXPOSÉ ORAL

A. Exposé oral :

1. Constitution d'un dossier en nombre d'exemplaires suffisant concernant votre exposé à distribuer au plus tard au moment de votre présentation. Il devra comprendre les points ci-dessous, dans l'ordre qui suit (mise en page à votre convenance) :
 - a) un entête avec : nom du séminaire, nom du professeur, discipline, date et votre nom ;
 - b) le titre de la présentation ;
 - c) le plan de la présentation :
 - l'explicitation de la question de recherche,
 - la constitution du corpus de sources,
 - la méthode d'analyse.
 - d) un début de bibliographie (avec différenciation sources / ouvrages ou articles) ;
 - e) quelques extraits de sources (photocopiés ou retranscrits) à votre avis significatifs pour expliciter le traitement méthodologique que vous allez en faire dans votre recherche.
2. Cet exposé a pour objectif d'assurer la bonne orientation du travail à travers :
 - a) la présentation de la construction de l'objet de recherche et du questionnaire qui guide et guidera votre travail,
 - b) la présentation de la méthodologie de recherche employée,
 - c) un échange entre les participants sur les problèmes de construction des objets et de(s) méthode(s) à utiliser dans le traitement des sources.
3. Conseil pour la planification judicieuse de la durée de votre intervention : 1 page dactylographiée (caractère 12, interligne simple) correspond à 5 à 7 minutes de parole environ (vous avez 30' en tout).

B. Consignes de rédaction :

1. Normes typographiques : caractère 12, interligne simple, marge 2.5 cm
2. Les références d'ouvrages et d'articles apparaissent entre parenthèse dans le corps du texte (nom(s) auteur(s), date, page(s) citée(s) ; exemple (Elias, 2002, p. 55-56)) et renvoient à la bibliographie pour la référence complète.
3. Les références aux sources sont faites en notes en bas de page.
4. Les sources citées dans le corps du texte s'ouvre avec les « et se ferment avec les ».
5. Les sources citées en exergue, notamment pour leur importance et leur longueur, sont placées avec deux points, à la ligne, avec un retrait de 2,5, taille de caractère 11, interligne simple et avec espacement de 6 avant et après (paragraphe).
6. Les titres et sous-titres sont numérotés et correctement paginés pour la table des matières.
7. Les pages sont numérotées.